

2014_A128

OBJET : Ressources - Finances - Budget Supplémentaire 2014 – Budget annexe des Transports publics urbains

Le 3 juillet 2014, le Conseil de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle Tino Rossi aux Pennes-Mirabeau, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 27 juin 2014, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse - ALBERT Guy - ALLIOTTE Sophie - AMAROCHE Annie - AMEN Mireille - AMIEL Michel - ARDHUIN Philippe - AUGÉY Dominique - BARRET Guy - BASTIDE Bernard - BENKACI Moussa - BONTHOUX Odile - BORELLI Christian - BOUDON Jacques - BOULAN Michel - BOUVET Jean-Pierre - BOYER Raoul - BRAMOULLÉ Gérard - BUCCI Dominique - CALAFAT Roxane - CANAL Jean-Louis - CASTRONOVO Lucien-Alexandre - CESARI Martine - CHARDON Robert - CHARRIN Philippe - CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle - CIOT Jean-David - CORNO Jean-François - CRISTIANI Georges - de BUSSCHERE Charlotte - de SAINTDO Philippe - DELAVET Christian - DEVESA Brigitte - DI CARO Sylvaine - FABRE AUBRESPIY Hervé - FREGEAC Olivier - GACHON Loïc - GALLESE Alexandre - GARELLA Jean-Brice - GERARD Jacky - GOUIRAND Daniel - GROSSI Jean-Christophe - GUINIERI Frédéric - HOUEIX Roger - JOISSAINS Sophie - LAFON Henri - LAGIER Robert - LEGIER Michel - LENFANT Gaëlle - LHEN Hélène - MALAUZAT Irène - MANCEL Joël - MARTIN Régis - MÉI Roger - MICHEL Marie-Claude - MONDOLONI Jean-Claude - MORBELLI Pascale - NERINI Nathalie - PAOLI Stéphane - PELLENC Roger - PERRIN Jean-Marc - POLITANO Jean-Jacques - PRIMO Yveline - RAMOND Bernard - RENAUDIN Michel - ROUVIER Catherine - SALOMON Monique - SERRUS Jean-Pierre - SICARD-DESUELLE Marie-Pierre - SLISSA Monique - TALASSINOS Luc - TAULAN Francis - TERME Françoise - YDE Marcel - ZERKANI Karima

Etai(en)t excusé(s) et suppléé(s) : Néant

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales : BACHI Abassia donne pouvoir à BOUDON Jacques - BALDO Edouard donne pouvoir à CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle - BERNARD Christine donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe - BURLE Christian donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard - DAGORNE Robert donne pouvoir à MANCEL Joël - JOUVE Mireille donne pouvoir à ALBERT Guy - MALLIE Richard donne pouvoir à SALOMON Monique - MERGER Reine donne pouvoir à AUGÉY Dominique - ROLANDO Christian donne pouvoir à SICARD-DESUELLE Marie-Pierre - SUSINI Jules donne pouvoir à TAULAN Francis - TRAINAR Nadia donne pouvoir à FABRE AUBRESPIY Hervé

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : CHAZEAU Maurice - FERAUD Jean-Claude - FILIPPI Claude - PEREZ Fabien - PIZOT Roger - PROVITINA-JABET Valérie

Secrétaire de séance : Roxane CALAFAT

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

02_1_04

CONSEIL DU 3 JUILLET 2014

Rapporteur : Gérard BRAMOULLÉ

Co-rapporteur : Guy BARRET

Politique publique : Ressources

Thématique : Finances

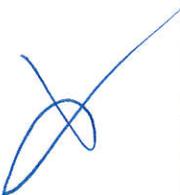
**Objet : Budget Supplémentaire 2014 – Budget Annexe des Transports Publics Urbains
Décision du Conseil**

Il vous est proposé d'adopter le Budget Supplémentaire 2014 du Budget Annexe des Transports Publics Urbains.

Exposé des motifs :

Le Budget Primitif peut être corrigé en cours d'année tout en respectant les principes relatifs à la préparation, au vote et au maintien de l'équilibre du budget. A cet effet, il existe des décisions modificatives parmi lesquelles celle dénommée « budget supplémentaire ».

Le budget supplémentaire est une décision modificative particulière : il s'agit d'un acte d'ajustement et de reports. Sa présentation est en tout point identique à celle du Budget Primitif.



I – LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE : BUDGET DE REPORTS

Le budget supplémentaire a pour objet essentiel de reprendre les résultats constatés à la clôture de l'exercice précédent et apparaissant au compte administratif.

A - LA REPRISE DES RÉSULTATS 2013 ET L'INSCRIPTION DES RESTES À RÉALISER

Le résultat constaté à la clôture de l'exercice 2013 est le suivant :

- Excédent de la section de fonctionnement : **3 045 144,95 €**
- Excédent de clôture de la section d'investissement : **376 122,99 €**

L'excédent d'exploitation se justifie principalement par une recette de Versement Transport encaissé par anticipation sur l'exercice 2013. Par ailleurs, il convient de prendre en compte les restes à réaliser de la section d'investissement dans l'affectation des résultats.

Compte tenu des restes à réaliser nets, la section d'investissement laisse apparaître un résultat net cumulé de **6 117 644,80 €**.

B - L'AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'affectation des résultats telle qu'elle a été votée par le Conseil Communautaire est la suivante :

- Affectation en section de fonctionnement (compte 002) : **3 045 144,95 €**

II – L'EQUILIBRE DU BUDGET ANNEXE

Le Budget Supplémentaire 2014 s'élève à 10 056.565 €, et s'équilibre comme suit :

	B.S. 2014
Exploitation	3 045 145
Investissement	7 011 420
BUDGET TOTAL	10 056 565

A. LA SECTION D'EXPLOITATION

La section d'exploitation s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 3 045 145 €. Le tableau ci-dessous reprend les principaux postes de prévisions de dépenses et de recettes :

EXPLOITATION

SERVICE	IMPUTATION		LIBELLE OPERATIONS	MONTANT	
	chapitre	nature		Dépenses	Recettes
2E - Finances					
<i>Recettes</i>					
3 045 144,95		002	Résultat de fonctionnement reporté		3 045 144,95
<i>Dépenses</i>		022	Dépenses imprévus	598 144,95	
998 144,95		66111	Intérêts de la dette	380 000,00	
		66112	ICNE	20 000,00	
				998 144,95	3 045 144,95
Transports et Infrastructures					
6A / Transports					
<i>Dépenses :</i>					
2 252 000,00	011	611	(ligne 2) Contrat de prestations de services	250 000,00	
	011	611	(ligne 10) Contrat de prestations de services	2 000 000,00	
	67	673	Titres annulés sur exercices antérieurs	2 000,00	
6B / Infrastructures de transports					
<i>Dépenses :</i>					
-205 000,00	011	611	(ligne 15) Contrat de prestations de services	-200 000,00	
	011	6152	(ligne 11) Entretien réparation	-5 000,00	
			TOTAL	3 045 144,95	3 045 144,95

Les dépenses d'exploitation supplémentaires à inscrire s'élèvent à près de 3 M€. Elles peuvent être financées grâce à l'affectation du résultat de 2013.

Elles se répartissent de la manière suivante :

- Contrats de prestations de service : + 2,25 M€

Cet ajustement est nécessaire afin d'ajuster la contribution financière dans le cadre de la DSP.

Par ailleurs, le renouvellement des marchés de transport urbain a induit une augmentation des charges.

- Charge d'intérêts : + 400 K€

Un contrat d'emprunt a été souscrit auprès de la Caisse des Dépôts à hauteur de 11,6 M€. Cela nécessite d'inscrire des intérêts supplémentaires de 400 K€.

Par ailleurs, des dépenses imprévues sont inscrites pour un montant de près de 600 K€.

B. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

L'équilibre de la section d'investissement s'établit à 7 011.419,99 € répartis ainsi :

DEPENSES	
	BS 2014
Restes à réaliser	317 652
Dépenses d'équipement	193 768
Emprunt - remboursement de capital	1 500 000
Emprunts - écritures de régularisations	5 000 000
Total Dépenses d'investissement	7 011 420

RECETTES	
	BS 2014
Solde d'exécution reporté 2013	376 123
Restes à réaliser	6 435 297
Subventions / participations	- 4 800 000
Emprunts - écritures de régularisations	5 000 000
Total recettes d'investissement	7 011 420

Le décalage dans l'avancement d'opérations d'infrastructures permet de financer les demandes de crédits supplémentaires nécessaires aux travaux de la Gare Routière d'Aix-en-Provence, du Parc Relais Malacrida, du Pôle d'échanges de Plan d'Aillane et du BHNS.

Au niveau des transports, des crédits supplémentaires de 150 000 € sont sollicités pour le système d'information voyageurs.

INVESTISSEMENT

SERVICE	IMPUTATION		LIBELLE OPERATIONS	MONTANT	
	Chapitre	nature		Dépenses	Recettes
2E - Finances					
<i>Recettes</i>					
11 811 419,99					
<i>Dépenses</i>					
6 861 419,99					
		001	Solde d'exécution reporté N-1		376 122,99
			Reste à réaliser	317 652,20	6 435 297,00
		020	Dépenses imprévues	43 767,79	
	16	16441	(ligne 99) (R) Emprunt	1 500 000,00	
	16	16441	Emprunt - remboursements temporaires	5 000 000,00	5 000 000,00
				6 861 419,99	11 811 419,99
Transports et Infrastructures					
6A / Transports					
<i>Dépenses :</i>					
150 000,00	670	2031	(ligne 46) Système Info Voyageurs	150 000,00	
6B / Infrastructures de transports					
<i>Dépenses :</i>					
0,00	6000	21728	(ligne 1134) Pôle d'échanges Meyrargues	-50 000,00	
	610	21728	(ligne 48) Réaménagement Points d'Arrêt	300 000,00	
	611	2156	(ligne 49) Atribus	150 000,00	
	630	238	(ligne 98) Avance Gare Routière Aix	2 118 000,00	
	642	2128	(ligne 77) Parc relais Malacrida	1 340 000,00	
	652	2128	(ligne 78) Pôle d'échanges Plan d'Aillane	1 529 000,00	
	657	21728	(ligne 58) Pôle d'échanges Krypton	-5 122 000,00	
	633	21728	(ligne 61) BHNS Ligne B	-150 000,00	
	663	21728	(ligne 1135) BHNS Ligne B	-335 000,00	
	664	21728	(ligne 1136) Pôle d'échanges Pertuis	-380 000,00	
	665	21728	(ligne 64) BHNS Ligne A	600 000,00	
<i>Recettes</i>					
-4 800 000,00	13	1312	(ligne 1142) Pôle d'échanges Meyrargues		-100 000,00
	13	1312	(ligne 68) Pôle d'échanges Krypton		-1 000 000,00
	13	1312	(ligne 69) Pôle d'échanges Gare Routière Aix		-2 000 000,00
	13	1312	(ligne 70) Pôle d'échanges Plan d'Aillane		-1 700 000,00
			TOTAL	7 011 419,99	7 011 419,99

CONCLUSION

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à :

3 045 144,95 €

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à :

7 011 419,99 €

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2312-1 à L2312-4 ;

VU la délibération n°2013_A224 du Conseil de Communauté du 19 décembre 2013 relative au vote du Budget Primitif du Budget Annexe Transports Publics Urbains 2014 ;

VU l'avis de la Commission des Finances et Contrôle de Gestion en date du 5 juin 2014 ;

VU l'avis du Bureau communautaire du 19 juin 2014.

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** le Budget Supplémentaire 2014 du Budget Annexe des Transports Publics Urbains, par nature, tel qu'il vous est présenté :
 - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement, avec opérations.

OBJET : Ressources - Finances - Budget Supplémentaire 2014 – Budget annexe des Transports publics urbains

Vote sur le rapport

Inscrits	92
Votants	86
Abstentions	6
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	80
Majorité absolue	41
Pour	80
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – de BUSSCHERE Charlotte – LENFANT Gaëlle – POLITANO Jean-Jacques

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

BALDO Edouard

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents
Maryse JOISSAINS MASINI



08 JUL. 2014